

NEWSLETTER

Le bulletin d'information de la CPTS Fort d'Yvelines



Les vœux de la CPTS Fort d'Yvelines

Toute l'équipe de la CPTS Fort d'Yvelines vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Nous vous souhaitons une année 2026 riche en projets, en coopérations et en réussites professionnelles, ainsi qu'un équilibre préservé dans votre exercice au quotidien.

Cette nouvelle année marque une étape importante pour notre CPTS, désormais pleinement engagée dans le déploiement de ses actions sur le territoire. Grâce à votre implication et à votre mobilisation, nous construisons ensemble une dynamique territoriale au service des professionnels de santé et des patients.

Nous espérons que 2026 sera placée sous le signe de la coordination, du partage et de la co-construction, et nous serons ravis de poursuivre ces échanges à vos côtés tout au long de l'année.

Au plaisir de vous retrouver lors des prochaines actions et événements de la CPTS.

Adhésion CPTS Fort d'Yvelines - Campagne 2026



La campagne d'adhésion 2026 de la CPTS Fort d'Yvelines est désormais ouverte.

Que vous soyez déjà impliqué ou que vous souhaitiez simplement suivre et soutenir les actions de la CPTS, votre adhésion est essentielle pour faire vivre cette dynamique collective.

👉 Adhérez en quelques clics :



https://www.helloasso.com/associations/cpts-fort-d-yvelines/adhesions/campagne-d-adhesion-cpts-fort-d-yvelines-2026?_gl=1%2a2fx02t%2a_gcl_au%2aMTU2MTY2MzQ4NC4xNzY1MTg4NTgyLjExMDMxMjA1MDluMTc2NzgwMjAxMy4xNzY3ODAyMDEz

Zoom sur une action : Journée de prévention et de dépistage des cancers féminins



Dans le cadre de ses missions de prévention et de promotion de la santé, la CPTS Fort d'Yvelines a participé à l'organisation d'une journée de prévention et de sensibilisation autour des cancers (cancer du col de l'utérus, cancer du sein et cancer colorectal), au sein d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle du territoire.

L'objectif : proposer un temps dédié à l'information, à l'échange et à l'orientation, dans un cadre de proximité et de confiance.



Tout au long de la journée, plusieurs actions ont été proposées :

- des temps de sensibilisation au dépistage du cancer du col de l'utérus,
- un stand de prévention autour du cancer du sein, avec démonstrations d'autopalpation et échanges individualisés,
- une information sur les dispositifs de dépistage existants, notamment pour le cancer colorectal,
- une orientation personnalisée vers les professionnels ou structures adaptées lorsque cela était nécessaire.



👉 Quelques chiffres clés pour illustrer l'impact de cette action :

- 64 femmes sensibilisées autour du dépistage du cancer du col de l'utérus,
- 51 personnes sensibilisées sur le stand dédié au cancer du sein,
- 21 kits de dépistage du cancer colorectal remis.

Les retours des participantes comme des partenaires ont été très positifs. Les échanges ont permis de répondre à de nombreuses questions, de lever certains freins au dépistage et de favoriser une meilleure compréhension.

Fort de cette dynamique, la CPTS souhaite poursuivre et développer ce type d'actions sur le territoire. Des réflexions sont déjà engagées pour l'organisation de nouvelles journées de prévention, notamment autour du cancer du sein et du cancer du col de l'utérus, en lien avec les structures et partenaires locaux.



Actualités et infos pratiques

Rejoignez la dynamique de la CPTS avec l'outil numérique **Citana** Conçu par Anamnèse

Afin de faciliter la coordination entre professionnels de santé du territoire, la CPTS Fort d'Yvelines met à disposition de ses adhérents l'outil numérique CITANA.

Conçu pour répondre aux besoins concrets du terrain, CITANA est un outil collaboratif qui vise à fluidifier les échanges, améliorer la coordination des prises en charge et renforcer le travail en réseau entre les acteurs de santé.

Grâce à CITANA, vous pouvez notamment :

- 📅 Gérer votre planning et consulter un planning partagé avec les professionnels de santé du territoire,
- 📞 Organiser facilement des téléconsultations grâce à un système intégré,
- 🏠 Adresser des demandes d'intervention à d'autres professionnels pour la prise en charge d'un patient,
- ⚠️ Créer des signalements lorsqu'une situation nécessite une attention particulière ou une coordination renforcée,
- 📁 Accéder aux données de santé partagées par les autres utilisateurs (transmissions, comptes rendus, dernières consultations, documents médicaux, etc.).

CITANA est un outil mis à disposition par la CPTS pour vous accompagner au quotidien et renforcer la coordination pluriprofessionnelle au service des patients.

👉 Créer votre compte en quelques clics :

<https://app.citana.fr/inscription>



A noter : renseigner "CPTS Fort d'Yvelines" dans la structure de rattachement.

N'hésitez pas à rejoindre la dynamique territoriale et à intégrer cet outil collaboratif au cœur de votre pratique.

👉 Retour sur la Journée Inter-CPTS – Décembre 2025

La CPTS Fort d'Yvelines a participé en décembre dernier à la Journée Inter-CPTS, un temps fort d'échanges et de rencontres entre les CPTS du territoire.

La matinée a été rythmée par plusieurs ateliers thématiques, offrant des espaces de réflexion et de partage autour des pratiques, des organisations et des enjeux communs aux CPTS. Ces temps de travail ont permis de confronter les expériences, d'identifier des leviers d'action et de nourrir les réflexions menées localement.



L'après-midi s'est poursuivie autour de tables rondes riches et inspirantes, abordant des thématiques d'actualité et des retours d'expériences concrets. Les échanges ont été particulièrement stimulants et porteurs de nouvelles idées pour le développement des actions territoriales.

Cette journée a également été marquée par de nombreuses rencontres, favorisant le partage de bonnes pratiques, la création de liens et l'émergence de perspectives de collaboration entre CPTS.

Un temps précieux pour s'inspirer et continuer à faire vivre une dynamique collective au service des professionnels de santé et des patients.



Actualités et infos pratiques



📌 La CPTS développe l'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP)

La CPTS Fort d'Yvelines poursuit le développement de l'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) sur le territoire. En 2025, un premier programme a été lancé, comprenant quatre ateliers animés et impliquant huit patients dans le parcours. Les retours ont été très positifs, tant de la part des patients que des professionnels impliqués, confirmant l'intérêt et l'efficacité de cette approche pour mieux les accompagner.

La continuité de ce parcours est déjà programmée pour 2026, avec de nouvelles sessions prévues afin de toucher un public plus large et d'adapter les contenus aux besoins des patients.

Parallèlement, la CPTS travaille avec un organisme de formation pour proposer la formation ETP aux professionnels de santé du territoire souhaitant s'y engager.

👉 Si vous êtes intéressé·e·s pour participer à la formation, merci de compléter le questionnaire en ligne : <https://forms.gle/S6H7APB91MFFqR4S7>

Rejoignez-nous pour développer vos compétences et contribuer à l'accompagnement des patients dans leur parcours de santé !



Informations juridiques

📌 Ce qui change pour la rémunération des actes en 2026

Depuis le début de l'année, plusieurs mesures issues des négociations conventionnelles entre la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) et les syndicats représentatifs des médecins libéraux impactent la tarification des actes et les modalités de facturation applicables à partir de janvier 2026.

👉 Voici les principaux points à retenir pour votre exercice professionnel :

📌 Mise en œuvre de la Convention médicale 2024-2029

La mise en œuvre des mesures prévues par la Convention se poursuit en 2026, avec un investissement complémentaire de l'Assurance Maladie en faveur de la médecine de ville et de l'accès aux soins.

📌 Évolutions tarifaires au 1^{er} janvier 2026

Certaines modalités d'évolution tarifaire et de nomenclature sont entrées en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2026, notamment concernant :

- la consultation longue adaptée à certains profils de patients,
- les déplacements à domicile, avec de nouvelles majorations ou conditions de facturation,
- d'autres mesures liées à la facturation des actes prévues par la Convention médicale.

💡 À retenir pour votre pratique :

- ✓ Certaines revalorisations et nouvelles modalités de facturation sont effectives depuis le 1^{er} janvier 2026.
- ✓ Les modes de consultation (longues, à domicile, majorations spécifiques) ont été clarifiés et adaptés dans la convention.
- ✓ Les discussions entre la CNAM et les syndicats peuvent encore faire évoluer certains aspects dans les mois à venir.



Recommandations / bonnes pratiques

Recommandation HAS – Santé buccodentaire : remboursement de 4 actes conservateurs

La HAS recommande le remboursement de quatre actes conservateurs pour le traitement des caries dentaires : traitement restaurateur atraumatique, scellement thérapeutique, pulpotomie sur dent permanente, et coiffe pédodontique sur dent de lait.

L'objectif : préserver les dents, prévenir la progression des caries et améliorer l'accès aux soins bucco-dentaires.


Pour en savoir plus : https://www.has-sante.fr/jcms/p_3785074/fr/traitement-des-caries-dentaires-la-has-recommande-le-remboursement-de-4-actes

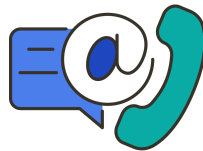
L'ensemble des recommandations est consultable sur le site : www.has-sante.fr

Décret infirmier – ce qui change en 2026

Le décret d'application de la loi infirmière redéfinit les missions et compétences des infirmiers diplômés d'État :

- Consultation et diagnostic infirmier reconnu en droit
- Prescription de certains produits et examens dans le cadre du rôle propre
- Renforcement des missions de prévention, coordination et éducation à la santé

 Des arrêtés complémentaires préciseront prochainement la liste des actes concernés.



Contacts de la CPTS


Une question, un besoin de coordination ou d'appui sur le terrain ?

L'équipe de la CPTS Fort d'Yvelines est là pour vous accompagner dans vos projets, répondre à vos interrogations et favoriser les liens entre professionnels de santé du territoire.

N'hésitez pas à nous contacter pour :

- Participer à un groupe de travail ou un projet,
- Être accompagné dans l'utilisation d'un outil (CITANA, DMP, etc.),
- Faire remonter une difficulté de coordination ou un besoin identifié sur le terrain,
- Ou tout simplement en savoir plus sur la vie de la CPTS !

 Mail : contact@cptsfortdyvelines.fr

 Téléphone : 01 85 76 24 34

 LinkedIn : [linkedin.com/in/cpts-fort-d-yvelines-57118b267](https://www.linkedin.com/in/cpts-fort-d-yvelines-57118b267)



A très bientôt pour la prochaine édition !